



Amiens, le 5 décembre 2014

Communiqué de presse

Contrat de ville d'Amiens Métropole 2015-2020

**comité stratégique « politique de la ville »
du 5 décembre 2014**



Nicole KLEIN, préfète de la région Picardie, préfète de la Somme, Alain GEST, président d'Amiens Métropole, Brigitte FOURE, maire d'Amiens, Claude GEWERC, président du Conseil régional de Picardie et Christian MANABLE, président du Conseil général de la Somme se sont réunis ce jour pour valider les travaux préparatoires à la signature du contrat de ville d'Amiens Métropole 2015-2020 qui permet d'unir leurs efforts sur une durée de cinq ans en faveur des quartiers prioritaires de la ville d'Amiens au titre de la politique de la ville.

Ont fait l'objet d'un accord qui devrait permettre une signature au tout début de l'année prochaine :

- le contenu des 5 axes stratégiques suivants :
 - Emploi, insertion et développement économique et création d'entreprises ;
 - Réussite éducative de la maternelle à l'université, lutte contre le décrochage scolaire et réaffirmation du rôle éducatif des parents ;
 - Renouvellement urbain, Habitat et qualité du cadre de vie ;
 - Prévention, Santé et Tranquillité publique ;
 - Sport et culture vecteurs de cohésion sociale.et des 91 fiches actions qui leur sont associées
- les modalités de sa gouvernance pour assurer son suivi
- les procédures d'association des habitants à sa mise en œuvre et à son évaluation
- le lancement de l'appel à projets à destination des associations dans le cadre des 91 fiches actions du contrat de ville.

Contacts presse :

Préfecture de la Somme ■ Hervé Fossé ■ 03 22 97 80 36 ■ 06 12 32 76 34 ■
Conseil régional de Picardie ■ Catherine Bové ■ 03 22 97 17 70 ■ 06 43 35 65 40 ■
Conseil général de la Somme ■ E. Jacquy ■ 03 22 71 80 14 ■ 06 29 30 46 91 ■
Mairie d'Amiens ■ Alexis Durand ■ 03 22 97 40 99 ■ 06 25 50 15 35 ■
Amiens Métropole ■ Alexis Durand ■ 03 22 97 40 99 ■ 06 25 50 15 35 ■